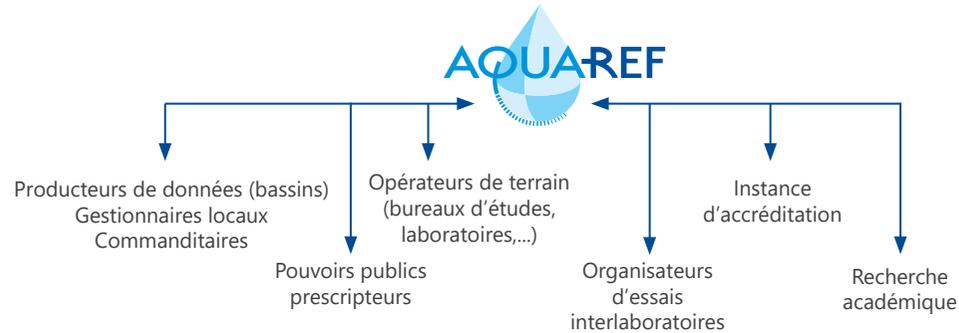


DES MISSIONS CONFIEES PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Les travaux d'Aquaref bénéficient en premier lieu aux acteurs de la chaîne de la surveillance réglementaire, dans le cadre de la mise en oeuvre de la Directive Cadre sur l'Eau en particulier.

Aquaref a aussi un rôle d'interface avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la pertinence et la qualité des données de surveillance.



LES PRODUCTIONS PHARES

- Guides de recommandations techniques
- Mémos
- Fiches méthodes d'analyses et d'échantillonnage
- Journées techniques
- Rapports de recommandations ou d'expertise

Toutes les productions sont disponibles sur le site internet : www.aquaref.fr

QUELQUES CHIFFRES

- Plus de 400 documents en accès libre
- Une vingtaine de journées techniques organisées
- 40 journées d'échanges sur sites avec les opérateurs de prélèvement et d'analyse pour la surveillance chimique

CONTACT

Direction du programme scientifique et technique d'AQUAREF :

- lauriane.greud@ineris.fr (directrice du programme)
- cecile.levasseur@ineris.fr (assistante)



laboratoire national de référence
pour la surveillance des milieux aquatiques

Une synergie de compétences
au service de la pertinence et
de la qualité des données de
surveillance actuelle et future
des milieux aquatiques.

Pour assurer la fiabilité des données de surveillance, le consortium AQUAREF, laboratoire national de référence pour la surveillance des milieux aquatiques, a été créé en 2007.

La surveillance des milieux aquatiques est une des actions clé pour l'évaluation de la politique menée pour la protection de la ressource en eaux.



“ Les 5 partenaires fondateurs ont été sollicités à la demande de la direction de l'eau du ministère en charge de l'écologie. Ils reçoivent le soutien de l'OFB pour l'exécution matérielle de la plus grande part de leurs missions techniques. ”

Conception : INERIS - mise à jour : mars 2025

Avec le soutien de



Écologie
Forêt
Pêche



CINQ ÉTABLISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES, UNE VOLONTÉ CONJOINTE

Une meilleure maîtrise de la qualité des données de surveillance des milieux aquatiques produites par les opérateurs et un socle de connaissances pour interpréter les données.

Les compétences présentes dans les équipes des établissements constituant Aquaref, lui permettent un ancrage sur de nombreux experts impliqués dans la thématique «milieu aquatiques», et adossent son action à de fortes capacités de recherche avec le Brgm pour les eaux souterraines, Irstea pour les eaux de surface continentales, Ifremer pour les eaux littorales,

Ineris pour les micropolluants et le LNE pour la métrologie. Aquaref, compte tenu de ses compétences, est devenu une structure de référence pour permettre le transfert des méthodes et des bonnes pratiques. L'harmonisation de ces pratiques garantira la fiabilité et la comparabilité des données de mesures physico-chimiques et hydrobiologiques.



UN RÔLE FORMALISÉ, DES MISSIONS CLÉS

AQUAREF s'est doté d'un plan stratégique et d'une direction de programme scientifique et technique autour des missions suivantes :

- élaborer des règles relatives aux processus de mesure, de prélèvement et d'analyse afin de fiabiliser la qualité des données de surveillance,
- constituer une force de proposition pour l'anticipation de la surveillance,
- représenter la France dans les groupes d'experts techniques européens.

DES ACTIONS PHARES, DES PRODUCTIONS CITÉES EN RÉFÉRENCE

Améliorer la qualité des données par :

- un travail sur les méthodes de prélèvement, la formation des équipes de terrain, l'organisation de campagnes collaboratives sur site,
- le développement de méthodes analytiques compatibles avec les exigences européennes qui puissent être transférées aux laboratoires de routine,
- la fourniture des outils appropriés de contrôle de l'assurance qualité sur toute la chaîne de la mesure (EIL Essai Interlaboratoire, MRC Matériaux de Référence Certifiés,...),
- la consolidation et le transfert vers les opérateurs des méthodes de bio-indication,
- l'appui aux donneurs d'ordre pour harmoniser les prescriptions techniques au travers de guides, textes réglementaires ou du système d'échange de données de mesures.

Anticiper la future surveillance par :

- la validation d'outils innovants d'échantillonnage ou d'analyse (échantillonneurs passifs, capteurs, kits...),
- le développement et la validation de méthodes pour l'analyse de polluants émergents.

Inscrire l'expertise française dans le contexte européen par :

- l'animation de la normalisation française pour la porter à l'Europe,
- l'échange avec les experts européens dans les groupes techniques dédiés à la mise en place de la directive cadre sur l'eau.

